

SARDAIGNE

Cagliari-Cagliari

Arrivée et départ libre
Du 01/04 au 07/01/2025

Tarifs par personne et par séjour de 8 jours

DATES DE DEPART 2024	Tarif/Pers. en chambre double***	Tarif/Pers. en chambre double****
01/04 au 31/05	517,00 €	625,00 €
01/06 au 31/07	563,00 €	795,00 €
01/08 au 31/08	653,00 €	852,00 €
01/09 au 31/10	563,00 €	670,00 €
01/11 au 19/12	335,00 €	568,00 €
20/12 au 07/01/25	517,00 €	670,00 €
Supplément single	259,00 €	432,00 €
Réduction 3ème lit	- 20,00 €	- 35,00 €

NOS TARIFS COMPRENNENT

- Le logement en hôtels de 4* ou 3 *, en chambre double avec baignoire ou douche,
- Le petit-déjeuner.

ILS NE COMPRENNENT PAS

- **Les vols, (POSSIBLES SUR DEMANDE)**
- La location du véhicule,
- Les city tax/taxes de séjour : certaines municipalités pourraient appliquer une taxe de séjour (à régler sur place directement),
- Les dépenses d'ordre personnel,
- Les éventuelles taxes séjour,
- L'assurance annulation, assistance, rapatriement,,
- Les frais de dossier : 23 €.



51, boulevard Voltaire – 34410 SERIGNAN – TEL : 04.67.32.69.52
Site Internet : www.tramontane.org – www.ateya-vacances.fr
E-mail : resa@tramontane.org – tramontane@ateya.fr

SARDAIGNE

Cagliari-Cagliari

Tarifs pour 7 jours

DATES 2024	Catégorie B (Lancia Ypsilon ou similaire)
01/04 au 10/06 16/09 au 07/01/2025	348,00 €
11/06 au 15/07 28/08 au 15/09	493,00 €
16/07 au 27/08	547,00 €

ATTENTION: LA VOITURE DEVRA ÊTRE DELIVREE AVANT L'HORAIRE OU ELLE A ETE PRISE. DANS LE CAS CONTRAIRE, IL FAUDRA AJOUTER UNE JOURNEE DE LOCATION. Pour la prise dans un aéroport et la remise dans la même région italienne, il n'y a pas de frais supplémentaires.

CONDITIONS DE LOCATION DE VEHICULE :

Le tarif comprend :

- la climatisation ,
- le kilométrage illimité,
- l'assurance obligatoire RCA (responsabilité civile),
- la réduction franchise en cas d'accident CDW,
- la réduction franchise en cas de vol TPR,
- **SUPER KASKO (SKO) assurance tous risques,**
- **SUPER PROTECTION CONTRE LE VOL (STP) bris de glace,**
- **ASSURANCE ACCIDENTS PERSONNELS (PAI) dommage corporel,**
- la taxe d'aéroport ROA ou ferroviaire fiscale ROF,
- la prise et remise de la voiture auprès des bureaux de la compagnie de location.

Le tarif ne comprend pas :

- la CAF : coût de l'émission de la facture (environ 2,00 €)
- le carburant,
- éventuelles contraventions,
- le 2ème conducteur

INFORMATION IMPORTANTE :

BIEN QUE LES TARIFS COMPRENENT LE KASKO COMPLET, LE CLIENT SERA RESPONSABLE DE TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR SA NÉGLIGENCE. PAR EXEMPLE, DES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES BRÛLURES DE CIGARETTES OU DES DOMMAGES AU PLAFOND ETC, ET NE SERONT PAS COUVERTS.

LE CLIENT DOIT PRÉSENTER UNE CARTE DE CRÉDIT VALIDE AU MOMENT DE LA PRISE DE LA VOITURE - LES CARTES DE DÉBIT NE SONT PAS VALIDES

NOUS RECOMMANDONS TOUJOURS AU CLIENT DE LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTRAT AVANT DE PRENDRE LA VOITURE. TOUT CE QUE LE CLIENT RECONNAÎT EN SIGNANT LE CONTRAT SERA SOUS SA PROPRE RESPONSABILITE. VERDESICILIA NE PRENDRA AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUT SUPPLEMENT, TOUTE ASSURANCE SUPPLEMENTAIRE AJOUTÉS ET SIGNÉS PAR LE CLIENT SUR LE MOMENT.

CONDITIONS GENERALES LOCATION DE VOITURE

PERMIS DE CONDUIRE

Un permis de conduire valide délivré depuis au moins 12 mois est requis pour la location. Le permis de conduire original doit être présenté. Les permis de conduire militaires ne sont pas acceptés.

CONDUCTEUR SUPPLÉMENTAIRE

En plus du titulaire de la réservation, d'autres conducteurs peuvent être ajoutés moyennant le paiement du supplément « Conducteur Supplémentaire » et pour toute la durée de la location. Chaque conducteur supplémentaire doit être présent lors de la prise en charge du véhicule et doit respecter les mêmes exigences que le conducteur principal. Le client doit informer l'Agence lors de la prise en charge du véhicule, de toute autre personne pouvant conduire le véhicule ; sinon le client est responsable. Si le 2ème conducteur a moins de 25 ans, le supplément "Jeune conducteur" s'appliquera

JEUNE CONDUCTEUR

L'âge minimum pour louer une voiture est de 25 ans.

CARTES DE CRÉDIT

Lors de la livraison de la voiture, le conducteur doit présenter une carte de crédit valide.

Les principales cartes de crédit sont acceptées, à l'exception des cartes prépayées, électroniques et de débit (Bancomat).

Un dépôt de garantie du montant total correspondant à l'indemnité, au coût net de la location et à tout autre frais complémentaire (y compris le carburant et le service de ravitaillement) sera bloqué sur la carte de crédit du client.

Pour la location de véhicules de groupes privés et/ou dans certaines régions du pays, 2 cartes de crédit peuvent être exigées.